

# Commission Départementale de l'Arbitrage

## PV n° 2 – 2019/2020

### Réunion restreinte du 17 Juillet 2019

Sous la présidence de Monsieur. Aymeric ANSEL

Présents : Messieurs. Yann AUGÉ – Nicolas BUTEL – Valentin CARDON - Cédric LOZINGOT – Patrick QUENIART

#### ADMINISTRATIF

La commission prend note de la démission de la fonction d'arbitre de :

PIERRU Nicolas 1996813639	581473 CALAIS A.S.
---------------------------	--------------------

Remerciements pour les services rendus à l'arbitrage de la Côte d'Opale.

Les clubs sont priés d'en prendre note.

La commission prend connaissance de la mutation sur la Côte d'Opale (Calais) depuis la LIGUE PARIS ILE DE France – District Seine et Marne de Monsieur Amadou DIARRA, jeune arbitre. Patrick QUENIART lui enverra la fiche de renseignements.

#### Point sur les fiches de renseignements, les licences, et les dossiers médicaux

- Fiches : 263 fiches sont enregistrées.
- Demande de Licence : 286
- Dossiers médicaux. 68 validés, y compris les arbitres de Ligue et FFF

A ce jour, 61 arbitres sont désignables.

#### TECHNIQUE

Il est validé la proposition de la commission Jeune concernant les classements des Jeunes Arbitres. Annexe 1

Il est validé les compositions des groupes D1 et D2 concernant le classement par rang et l'attribution des observateurs dédiés. – Annexe 2

Il est fait relecture de la circulaire de rentrée et des modifications à apporter. Patrick Q. se charge des modifications et de la diffusion de ce document.

La réunion a pour objet la confection du calendrier des manifestations de la CDA – Annexe 3.

Une note concernant les nombreuses nouveautés parviendra aux arbitres pour les 2 premiers tours de la Coupe de France.

**Il est confirmé que les arbitres non présents au séminaire de rentrée, quelque soit le motif, ne pourront officier au centre jusqu'à la date du rattrapage.**

Il est donc demandé de faire son possible pour une présence dès le séminaire des 7 et 8 septembre 2019. La correction des questionnaires s'effectuera le lundi 9 septembre 2019. Comme annoncé lors de la réunion générale, une partie VidéoTest sera proposée lors du questionnaire.

## AGENDA

---

<b>04/09/2019</b>	<b>MARQUISE</b>	<b>Réunion plénière</b>	<b>Début 18h45</b>
<b>07/09/2019</b>	<b>OUTREAU</b>	<b>Séminaire de rentrée SENIOR</b>	<b>Début 08h45</b>
<b>08/09/2019</b>	<b>MARQUISE</b>	<b>Séminaire de rentrée JEUNES</b>	<b>Début 08h15</b>
<b>11/09/2019</b>	<b>MARQUISE</b>	<b>Séminaire des observateurs assistants</b>	<b>Début 18h00</b>
	<b>MARQUISE</b>	<b>Séminaire des observateurs centraux</b>	<b>Début 19h00</b>
<b>14/09/2019</b>	<b>Lieu à déterminer</b>	<b>Séminaire de rentrée FUTSAL</b>	<b>Début 14h00</b>
<b>21/09/2019</b>	<b>OUTREAU</b>	<b>Stage D1 D2 AD1 AD2</b>	<b>Début 09h00</b>
<b>21/09/2019</b>	<b>OUTREAU - Stade</b>	<b>Test physique D1 D2 D3 AD1 JAD1</b>	<b>Début 17h00</b>
<b>06/10/2019</b>	<b>OUTREAU</b>	<b>Rattrapage Séminaire de rentrée</b>	<b>Début 09h00</b>
<b>21/03/2020</b>	<b>BLARINGHEM</b>	<b>Rat. Test physique D1 D2 D3 AD1 JAD1</b>	<b>Début 17h00</b>

Nota : les clubs inscrits dans le présent PV sont ceux dont l'arbitre est titulaire d'une licence, et non le club de couverture.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Patrick QUENIART  
Secrétaire CDA

Aymeric ANSEL  
Président CDA